

Assemblée générale électorale  
vendredi 22 novembre 2024

Participation des clubs : mode d'emploi

# Rappel

- Tous les 4 ans, les fédérations sportives sont amenées à élire les membres de leur comité directeur pour un mandat de 4 ans
- Le comité directeur de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre est composé de 32 membres au sein de 5 collèges :
  - Collège général
  - Collège des territoires
  - Collège des entraîneurs (1 homme et 1 femme)
  - Collège des arbitres (1 homme et 1 femme)
  - Collège des membres associés (1 homme et 1 femme)



# VOTE DES CLUBS

Le vote des clubs portera essentiellement sur 2 collèges :

**Le collège général** : scrutin de liste composé de 16 membres

- 14 membres à parité égale (7 femmes/7 hommes) dont 1 médecin
- 2 suppléants (1 femme/1 homme)

**Le collège des territoires** : composé de 12 membres constitués en 6 binômes, soit 1 femme et 1 homme par interrégion :

- Interrégion Grand Nord-Est
- Interrégion Grand Nord
- Interrégion Grand Sud-Est
- Interrégion Grand Ouest
- Interrégion Grand Sud-Ouest
- Outre-mer

1 VOTE



6 VOTES



# MODALITES

Le 14 octobre 2024 : envoi de la convocation et des candidatures des différents collèges par le national à l'ensemble des clubs

+ un lien vers un formulaire afin que chaque club inscrive : le nom et l'adresse mail de son représentant ainsi que son nombre de voix

## Attention !

- 1 seul et unique porteur de voix (parmi les dirigeants du club)
- Pas de suppléant
- Pas de pouvoir possible à un autre club
- **Date limite d'inscription : 4 novembre 2024**



# Barème pour le vote direct des clubs

*Le nombre de voix sera défini en fonction du nombre de licences délivrées par le club au 31 août de la saison sportive 2023/2024 selon le barème ci-dessous*

## Barème

TRANCHES	NOMBRE DE VOIX
Inférieur ou égal à 10 licenciés au 31 août précédent la convocation	1
De 11 à 20 licenciés au 31 août précédent la convocation	2
De 21 à 50 licenciés au 31 août précédent la convocation	5
De 51 à 100 licenciés au 31 août précédent la convocation	10
Plus de 100 licenciés au 31 août précédent la convocation	15



# Les candidats : Comment savoir pour qui voter ?

## Pour vous aider à faire votre choix

- Diffusion des professions de foi et programmes
- Une campagne électorale se tiendra du 14 octobre au 15 novembre avec :
  - L'organisation de webinaires de présentation des candidats
  - Un débat entre les candidats du collège général



# Vote mode d'emploi – étape 1

*Chaque porteur de voix recevra un lien de connexion à la plateforme « NUÄG » - voir exemple ci-dessous (possibilité de se connecter à la plateforme et de s'inscrire dès réception du lien en amont, **c'est même conseillé !!!**)*

## Cliquer dans votre email

Vous avez reçu un email de Nüag. Il contient un bouton permettant d'accéder à votre espace.

**Je rejoins l'Assemblée**

(Le texte peut être différent)

L'email vous est strictement personnel et ne doit pas être transféré.

Lorsque vous cliquez, la page de création de compte de Nüag s'ouvre sur votre navigateur.

## Sécuriser votre accès

Pour garantir la sécurité de votre vote et de votre participation, Nüag va vous demander de choisir un mot de passe. Indiquez un mot de passe de votre choix, et continuez.

# Vote mode d'emploi – étape 2

*Renseignez les informations demandées*



**nüag**  
Création de compte

Bonjour, Marie Untel !

Afin de pouvoir créer votre compte, veuillez saisir un nouveau mot de passe personnel, que vous pourrez utiliser pour vous reconnecter à votre réunion dans le futur.

Mon adresse e-mail  
marie@example.com

Mon nouveau mot de passe personnel  
\*\*\*\*\*

Je confirme bien être Marie Untel, participant à Assemblée Générale

J'ai lu et accepté les [conditions générales d'utilisation](#)

Inscription

J'ai déjà un compte Nüag

Nüag vous demande un mot de passe de votre choix

Tout est prêt !

# Vote mode d'emploi – étape 3

*Vous allez arriver sur une page de ce type avec les différentes résolutions qui vous seront proposées : 7 au total, soit 1 résolution pour le collège general et 6 résolutions pour les candidats de chaque interrégion*

Vote en séance

nuag.app

Ordre du jour

- 1 - Approbation des comptes Clôturée
- 2 - Élection du Président Clôturée
- 3 - Élection des membres du CA Clôturée
- 4 - Modification de nos statuts Ouvert
- 5 - Appréciation de Nüag À venir

Informations de séance

Résolution n°4 • Modification de nos statuts

Voter la résolution suivante

Mon vote

- Pour
- Contre
- Abstention

Modifier les options de vote

Besoin d'aide ?

Merci pour votre vote !  
Votre vote pour la résolution n°1 a bien été pris en compte.

Peut-être que Marine peut

je regarde ça

Amel, tu utilises quoi pour organiser tes notes ?

Je t'envoie le lien :) !

Écrivez quelque chose

*Vous n'aurez plus qu'à cliquer sur votre choix et valider. Ceci pour chaque résolution à l'ouverture des votes*

Si vous rencontrez une difficulté, une personne dédiée est là pour vous aider/guider en cliquant sur ce bouton

# Vote mode d'emploi – étape 4

Durée du scrutin

**Ouverture des votes :**  
**Lundi 18 novembre**  
**2024**  
**10h**



**Clôture des votes :**  
**Vendredi 22**  
**novembre 2024**  
**12h30**

# Vendredi 22 novembre

## Assemblée Générale

*(horaire à définir dans l'après-midi)*

- Connexion via un lien qui sera envoyé préalablement pour permettre aux clubs de suivre l'AG
- Annonce des résultats et de la nouvelle composition du comité directeur fédéral



ET C'EST FINI !



# FFRandonnée



CONTACT

Pour toute information complémentaire,  
adrezsez un mail à  
[kcizo@ffrandonnee.fr](mailto:kcizo@ffrandonnee.fr)



[www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)